

SONDAGE

Votre avis compte!

p.2

PRÉVOYANCE

2021, année exceptionnelle à tous les niveaux

p.6

PORTRAIT

Du réel au virtuel, il n'y a qu'un pas!

Artanim et Dreamscape Immersive

p.4

Bleu Horizon

#20



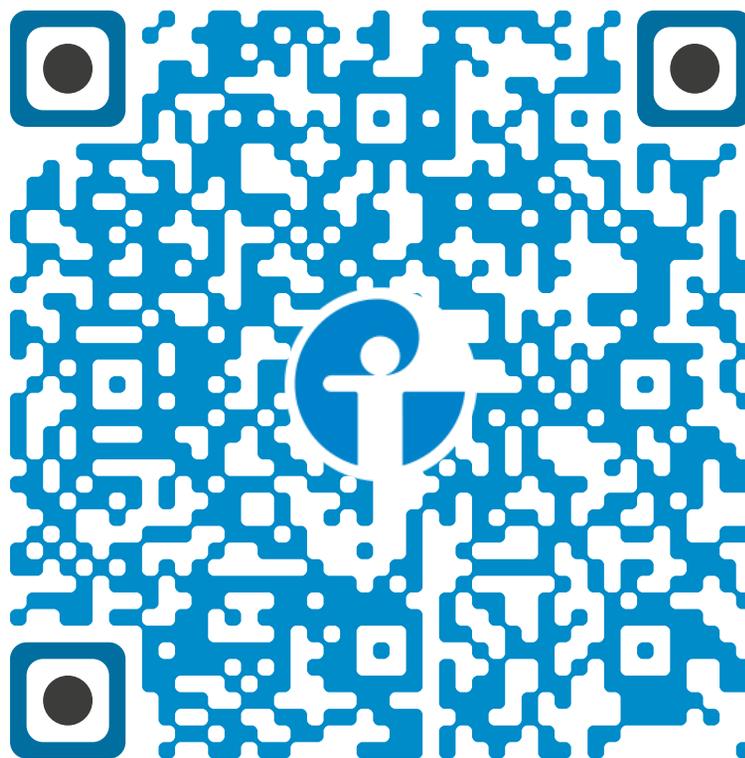
Votre avis compte!

En mars 2017, le premier numéro de notre magazine « Bleu Horizon » a été publié. Le rôle de la gouvernance, les investissements durables et le projet de réforme de la prévoyance professionnelle 2020 faisaient partie des sujets traités dans cette première édition. Un affilié, ID Quantique, présenté dans un article titré « Le mariage du secret et de la lumière », a pu faire connaître son activité et transmettre ses motivations. L'édito rédigé par Aldo Ferrari, président du Conseil de fondation, relevait certains enjeux de cette publication, tels que celui de garder le contact avec les assurés et les affiliés de la CIEPP et de leur parler de la prévoyance professionnelle à laquelle elle croit.

Depuis le lancement de *Bleu Horizon*, 19 numéros ont été publiés, plus d'une cinquantaine d'articles rédigés, une vingtaine d'affiliés ont pu partager l'essence de leur métier et leurs savoir-faire. Des questions d'actualité, de prévoyance, de gouvernance et de finance ont été abordées avec un souci de vulgariser au maximum des sujets complexes.

Plus d'une cinquantaine d'articles rédigés, une vingtaine d'affiliés ayant pu partager l'essence de leur métier et leurs savoir-faire.

Bleu Horizon est le fruit d'un projet ambitieux, initié par le Conseil de fondation de la CIEPP en 2016, qui notait un besoin accru



de communication de la part de la caisse. Des choix stratégiques ont dû être faits, comme celui de sa fréquence, de sa forme (numérique et/ou papier), de sa cible ou de son nom. Le choix du format papier traduit la volonté d'une démarche de proximité avec les lecteurs. La publication d'un magazine de ce type exige la coordination d'une multitude de compétences (spécialistes métier, rédacteurs, correcteurs, traducteurs, photographes, imprimeur, graphistes, etc.). Chaque numéro est une aventure. Certains pourraient craindre que les sujets finissent par s'épuiser, mais la richesse du deuxième pilier offre

toujours une nouvelle thématique, une nouvelle actualité, de nouvelles histoires d'entreprise.

Pour ce 20^e numéro, réfléchissons au futur: nous souhaitons donner la parole à nos lecteurs! C'est pourquoi nous vous proposons de participer à un sondage au travers du QR Code que vous trouverez ci-dessus et qui vous permettra d'accéder directement au questionnaire.

Par ce sondage, faites-nous part de vos suggestions et de vos attentes. Votre avis est précieux pour nous aider à faire évoluer *Bleu Horizon*!

10 345
9125 entreprises
et 1206 indépendants



L'institution des PME

La CIEPP, fondation indépendante sans but lucratif, est l'institution des PME, des micro-entreprises et des indépendants. Plus de 160 secteurs économiques sont représentés!

47 609
assurés actifs



6928
rentiers



Structure très favorable

Au 31 décembre 2021, 6928 rentes étaient ouvertes à la CIEPP. Deux tiers des bénéficiaires de rentes perçoivent une rente de vieillesse.

Solidité financière

Le degré de couverture, soit le rapport entre fortune et engagements, est d'environ 126% au 31 décembre 2021. Il était de 121,4% un an plus tôt.



126%
degré de
couverture



José Agrelo

Directeur de la CIEPP

La CIEPP à 10 milliards

Mettre en place l'organisation d'une CIEPP à 10 milliards de francs suisses.

C'est l'une des missions que m'a confiées le Conseil de fondation de la CIEPP lors de ma prise de fonction en novembre 2018 en tant que directeur. À l'époque, la fortune de la caisse s'élevait à 6,74 milliards; fin 2021, elle se situait à 9,07 milliards.

Gérer une institution comme la CIEPP ne se limite cependant pas à un objectif chiffré. Faire évoluer une organisation d'une soixantaine de collaborateurs, constituée d'une multitude d'acteurs, en maintenant une culture d'entreprise forte, a été un immense défi. La première étape a consisté à faire un état des lieux de l'organisation. Qu'est-ce qui fonctionnait bien? Où étaient les axes d'amélioration? Quelles étaient nos forces et nos faiblesses? Prenons un exemple parmi d'autres: la CIEPP est une entité formatrice et elle engage de gros moyens pour que ses collaborateurs acquièrent des compétences pointues dans le domaine de la prévoyance professionnelle. En miroir, il a fallu développer une stratégie de fidélisation des collaborateurs concernés. La deuxième étape a été consacrée à définir des axes stratégiques et un plan d'action pour corriger les points faibles, maintenir les points forts et atteindre l'objectif initial. Enfin, la troisième étape s'est révélée la plus concrète: mettre en œuvre les axes déterminés. Dans une transition comme celle-ci, une des complexités réside dans le travail sur des unités temporelles différentes: les urgences auxquelles il faut répondre à court terme, tout en faisant des choix ayant des impacts à long terme. Une approche de co-construction a été privilégiée, notamment avec les managers de la CIEPP, pour renforcer l'adhésion au projet d'ensemble et capitaliser sur les compétences de chacune et de chacun. En février dernier, une étape importante a été franchie avec la nomination d'une directrice adjointe en la personne d'Élodie Jambon. Vous trouverez son portrait en page 8. Cette nomination et les autres changements intervenus dans l'organisation au fil du temps témoignent du chemin parcouru. Nous avons relevé de nombreux défis malgré une longue période de pandémie. Nous pouvons en être collectivement fiers.

Du réel au virtuel, il n'y a qu'un pas !

ARTANIM ET DREAMSCAPE IMMERSIVE RÉVOLUTIONNENT NOTRE CONCEPTION DE LA RÉALITÉ VIRTUELLE



Expérience de réalité virtuelle Alien Zoo.

En 2011, trois spécialistes de la motion capture créent la Fondation à but non lucratif Artanim, à Genève, avec l'objectif de développer la recherche dans cette technologie de pointe. Cinq ans plus tard, la capture de mouvements est associée à la réalité virtuelle via une plateforme qui permet au public de se plonger dans un univers fantasmagorique. La société Dreamscape Immersive est née. Rencontre avec Caecilia Charbonnier, docteure en informatique, cofondatrice de la société Dreamscape Immersive et responsable de la recherche au sein d'Artanim.

Propos recueillis par Aurélie Chassot

Tout a débuté avec la création de la Fondation Artanim, qui fonctionne à la manière d'un centre de recherche universitaire et qui se concentre sur le développement d'une technologie phare : la capture de mouvements. Elle peut être utilisée dans de nombreuses applications de réalité virtuelle, mais le centre de recherche se focalise sur deux domaines bien spécifiques : le médical et l'animation de personnages virtuels.

Dans la continuité de sa thèse de doctorat à l'Université de Genève, il était évident pour Caecilia Charbonnier

d'orienter la recherche de la capture de mouvements en premier lieu vers le domaine médical. À partir d'un scanner ou d'une IRM, la reconstruction 3D

« Ce qui m'anime, c'est la recherche de l'innovant et de l'inédit. »

d'une articulation d'un patient est réalisée et fusionnée aux données récoltées au centre de recherche Artanim. Le patient est alors muni de capteurs

de mouvements positionnés sur l'articulation en question, qui permettent d'enregistrer ses mouvements et de réaliser un diagnostic pointu et entièrement personnalisé. Cette technologie peut également être utilisée dans la réhabilitation post-opératoire en rendant ludique la rééducation physique. Le patient est doté d'un casque de réalité virtuelle, qui le plonge dans un jeu dans lequel il réalise ses exercices de rééducation. À terme, cette technologie pourrait également permettre de guider le chirurgien lors d'une opération grâce à des lunettes de réalité augmentée (vision réelle avec ajout de réalité virtuelle). Il n'est pas question de remplacer les gestes du spécialiste, mais de lui permettre une réalisation précise de la planification opératoire 3D pratiquée en amont. La technologie actuelle ne permet pas encore une superposition parfaite du modèle 3D qui sera réalisé sur le patient. Cette recherche de la perfection est essentielle dans ce domaine et les spécialistes d'Artanim l'ont bien compris.

Le second axe de recherche est consacré à l'animation de personnages virtuels. Les casques de réalité virtuelle permettent certes aux utilisateurs de se divertir, comme c'est le cas avec les jeux vidéo et les films d'animation, mais la tendance actuelle est d'immerger l'utilisateur, par l'intermédiaire de son avatar, dans un monde virtuel où il peut interagir avec les autres utilisateurs dans des expériences de réalité virtuelle. On parle ici du métavers. La Fondation Artanim s'est intéressée à cette nouvelle technologie de l'animation du corps et plus particulièrement au développement des casques de réalité virtuelle devenus plus matures. La capture de mouvements développée par la Fondation est associée au casque de réalité virtuelle afin de permettre à l'utilisateur d'animer son propre corps à l'aide de capteurs et de caméras infrarouges, de se promener dans un espace vir-

Capteurs de mouvements.



tuel délimité, de toucher des éléments dans un décor et d'interagir avec les autres utilisateurs. Un premier prototype de plateforme est né. Il a été présenté au Festival de Sundance et a tout de suite été adopté par les géants de l'industrie cinématographique américaine qui y voient le futur du cinéma d'animation. C'est dans ce contexte de développement commercial de la plateforme que la start-up Dreamscape Immersive a été créée en 2016 avec le soutien de principaux partenaires américains tels que Walter Parkes, producteur travaillant aux côtés de Steven Spielberg et Kevin Wall, investisseur et producteur d'événements musicaux majeurs. Ces collaborations permettent d'ouvrir des multiplexes de réalité virtuelle et de propulser la start-up genevoise sur le devant de la scène. Les expériences de réalité virtuelle deviennent accessibles au public, chacun pouvant devenir le héros du scénario qu'il choisit de vivre, à la manière de la sélection d'un film au cinéma : agent

En raison de la pandémie ayant impliqué la fermeture de ces centres, Dreamscape Immersive a dû se réinventer et axer ses recherches dans d'autres domaines d'activité. L'éducation en est un, avec le développement des cursus de réalité virtuelle en biologie, en partenariat avec l'Arizona State University, aux États-Unis. Des scénarios sont adaptés pour les étudiants afin qu'ils résolvent des problèmes biologiques spécifiques

donnerait aux jeunes une motivation supplémentaire, à une époque où la technologie a une grande importance.

Et la prévoyance, dans tout cela ?

Pour Caecilia Charbonnier, il était évident de centraliser les besoins en matière de 1^{er} pilier (FER-CIAM) et de 2^e pilier (CIEPP) à la FER Genève, dont Artanim et Dreamscape Immersive sont membres. La moyenne d'âge des collaborateurs et collaboratrices de ces entités est relativement basse (entre 30 et 40 ans) ; il peut être difficile d'intéresser la jeune génération à la question de la retraite. « On a toujours l'impression d'avoir le temps et de pouvoir remettre cette question à plus tard. C'est un véritable défi auquel nous tenons à participer en sensibilisant nos équipes à cette question. »

« Le métavers peut faire peur, mais, utilisé à bon escient, il offre une palette de services infinis. »



Enregistrement des mouvements articulaires.

dans le film *Men in Black*, visiteur d'un zoo extraterrestre ou passager sur le dos d'un dragon du film d'animation des studios Dreamworks. Le but est d'offrir au public des expériences de divertissement dans lesquelles le réel et le virtuel se confondent et où l'immersion est magique et totale. Ces multiplexes ont été ouverts successivement dans cinq villes dont quatre aux États-Unis et un à Dubaï. Et pourquoi pas l'ouverture prochaine d'un complexe de réalité virtuelle dans la ville de naissance de cette technologie, là où tout a commencé ?

dans un monde de réalité virtuelle ludique. L'idée est de joindre le divertissement à l'apprentissage. Ces modules sont actuellement testés avec l'objectif de réaliser, à terme, des cours complets.

Un autre axe de développement de la plateforme de réalité virtuelle imaginée par Dreamscape Immersive est étudié actuellement, celui de la formation. Permettre aux professionnels de métiers à risques (pompiers, policiers, etc.) de s'entraîner dans des situations particulières ouvre des horizons multiples en matière de formation et

À quand un guichet virtuel à la CIEPP ?

Il est plausible d'imaginer un guichet virtuel de la CIEPP d'ici à cinq à dix ans. L'affilié connecté dans le monde virtuel serait accueilli par l'avatar d'un collaborateur de la CIEPP afin de répondre à toutes les questions en matière de prévoyance professionnelle du monde réel. Il s'agirait d'un canal supplémentaire de communication avec les affiliés, assurés et pensionnés.

→ Plus d'informations
artanim.ch
dreamscapeimmersive.com

2021, année exceptionnelle à tous les niveaux !

La dernière édition de « Bleu Horizon », parue en décembre, traitait de l'excellente situation financière affichée par les institutions de prévoyance et du fait que cela présageait des décisions sans précédent à la clôture de l'année 2021. Il subsistait le doute sur l'évolution définitive des marchés financiers pour les derniers mois de l'année et sur l'orientation que prendraient les organes suprêmes en matière de décisions. Les résultats sont aujourd'hui connus, même s'ils n'ont pas encore été audités. La période des annonces se poursuit depuis le début d'année et les caisses de pension affichent une forme olympique : des degrés de couverture inédits, des distributions d'intérêts hors normes et même une attribution accrue aux pensionnés.

Ces résultats s'expliquent par le fait que beaucoup d'institutions de prévoyance ont atteint ou dépassé le plafond de leur réserve de fluctuation de valeur. Cela signifie que leur bas de laine est suffisamment épais pour faire face aux fluctuations des marchés selon leur stratégie d'investissement ou, autrement dit, selon leur profil de risque. Il est toutefois intéressant de relever, après une analyse approfondie, que le plafond à atteindre peut être différent pour des caisses dont le profil de risque est similaire (selon la nouvelle directive technique (DTA 5) de la Chambre suisse des experts en caisses de pension, adoptée en 2021, ces derniers devront dorénavant se prononcer sur la valeur cible de la réserve de fluctuation et plus uniquement évaluer si elle est trop basse). Prenons l'exemple de deux institutions avec des profils de risque similaires et des performances identiques. Elles pourraient avoir constitué, à fin 2021, l'une des réserves pleines et l'autre des réserves partielles. De fait, l'une verserait pratiquement l'intégralité de sa performance, l'autre moins. Dès lors, comment déterminer laquelle a raison ? La réponse se concrétisera sur le long terme et sera déterminée par le comportement de l'institution de prévoyance lors des différentes

phases de marché, notamment lors des chutes boursières. Une institution avec des réserves plus élevées devrait être en mesure de mieux faire face en cas de crise et de maintenir le cap en matière de distribution d'intérêts pendant ces périodes délicates.



Il est intéressant de constater que beaucoup d'institutions ayant versé des distributions exceptionnelles en 2021 ont, dans le passé, appliqué des mesures d'assainissement à leurs assurés, allant d'une distribution d'intérêts inférieure (par exemple, le versement de l'intérêt uniquement sur la partie LPP alors que, d'ordinaire, elles appliquent un taux identique sur la partie obligatoire et subobligatoire de l'avoir de vieillesse), à l'imputation de leur avoir de vieillesse en cas de liquidation partielle ou totale de l'institution, voire à une limita-

tion des versements en espèces pour des motifs de manque de liquidités.

À la date de la rédaction de cet article, les marchés actions affichent des performances négatives, et ce, depuis le début de l'année 2022. La crise en Ukraine a accentué ce phénomène. Il sera essentiel pour la crédibilité du système de capitalisation du 2^e pilier que les institutions soient fortes et en mesure de répondre à leurs engagements si les performances venaient à souffrir davantage. Les distributions effectuées par certaines institutions, qui d'un point de vue économique ne s'expliquent objectivement pas, ne peuvent toutefois que laisser perplexe.

La CIEPP a réalisé en 2021 une performance d'environ 8,6%. Sa fortune avoisinait 9 milliards de francs suisses au 31 décembre 2021. À l'appui des différents critères qu'il considère (performance économique obtenue, degré de couverture, distributions passées, etc.), le Conseil de fondation a maintenu sa vision de long terme, sa capacité au risque et a décidé d'attribuer un intérêt de 3,25% sur le compte des assurés actifs. Exceptionnellement, il a aussi validé le versement d'une treizième rente aux pensionnés vieillesse, afin qu'ils bénéficient également des excellents résultats obtenus. Le degré de couverture sera d'environ 126% et il permettra d'envisager sereinement le futur.

Quelles sont les activités du service juridique de la CIEPP ?

Le service juridique de la CIEPP est composé de deux juristes, toutes deux actives dans le domaine de la prévoyance professionnelle depuis de nombreuses années. Elles ont pour mission de répondre à toutes les questions d'ordre juridique complexes qui leur sont posées par les différents secteurs de la CIEPP. Tant le service du conseil à la clientèle que celui de l'administration ont régulièrement besoin de leur regard sur les dossiers qu'ils traitent et particulièrement sur les thèmes de la résiliation, des salaires assurés, d'assujettissement, des conditions contractuelles. Le service comptabilité fait également appel aux juristes, notamment concernant les montants reçus par la CIEPP en tant que prestations de libre passage.

Le service juridique collabore étroitement avec celui des prestations pour toutes les questions relatives aux prestations de vieillesse, d'invalidité, de décès, mais également en relation avec les demandes de versements anticipés ou de mises en gage en lien avec l'accession à la propriété (EPL). Les questions les plus courantes sont liées à la prise en charge des cas d'invalidité et les clauses des bénéficiaires en cas de décès. De plus, les juristes traitent directement le contentieux judiciaire, établissent des avis de droit et des prises de position pour les dossiers complexes, et ce, pour l'ensemble des services.

Les juristes participent en outre de manière active à la formation, non seulement des collaborateurs de la CIEPP, mais aussi des membres de la FER, au travers des cours proposés par le département formation de la FER Genève.

Elles assurent la veille juridique, activité essentielle permettant de garantir la conformité des règlements et de la pratique de la CIEPP au droit en vigueur et à l'évolution de la jurisprudence. Par conséquent, le service juridique prépare aussi le projet des adaptations réglementaires découlant des éventuelles évolutions légales.

De manière générale, les juristes collaborent avec la direction de la CIEPP, notamment en examinant les documents contractuels que la caisse est amenée à signer. On peut dire que le service juridique est le « helpdesk » de la CIEPP !

Dans votre métier,
qu'est-ce qui vous tient le plus à cœur ?



Christine Tomassi

« J'aime avant tout le droit de la prévoyance professionnelle. C'est un domaine passionnant, en constante mutation, et un droit interdisciplinaire. Ce qui est

aussi important à mes yeux, c'est de pouvoir être utile. Utile à la CIEPP, pour défendre ses intérêts au mieux, mais aussi utile aux assurés, en garantissant à leurs demandes un examen attentif et bienveillant. Ce qui me tient aussi à cœur, c'est la relation que j'entretiens avec mes collègues et la qualité des réponses que j'apporte à leurs questions grâce aux échanges constructifs que nous avons. Dans le même ordre d'idées, j'aime former les gens, de manière interactive, en leur permettant d'apporter leurs connaissances à la discussion, ce qui est un enrichissement pour tous. Enfin, pouvoir travailler de manière très variée, avec des collègues venant d'horizons différents et m'enrichir à leur contact est un réel privilège. »



Katarzyna Michalak

« L'élément qui me tient le plus à cœur est l'intérêt que je porte au domaine de la prévoyance professionnelle. Je trouve

passionnant de suivre son évolution et de constater à quel point la prévoyance est en phase avec la société. Il est très intéressant de voir aussi comment la CIEPP s'adapte à cette évolution tout en respectant ses valeurs : la solidarité, la bonne foi, l'équité ou la responsabilité. Mon objectif est de prendre du plaisir dans mon travail et de m'épanouir. La diversité des tâches est essentielle. J'aime collaborer avec les différents services : cela rend mon travail intéressant et me permet d'avoir une vision globale tant au niveau de la CIEPP que de la prévoyance. J'apprécie également d'apporter des réponses à mes collègues, à nos assurés et à nos affiliés. C'est ainsi dans les valeurs de la CIEPP et dans la diversité des tâches qui me sont confiées que je puise ma motivation depuis dix ans. »

Une nouvelle directrice adjointe à la CIEPP



La direction de la CIEPP renforce sa structure en nommant Élodie Jambon au poste de directrice adjointe le 1^{er} février 2022.

Élodie Jambon a commencé son activité au sein de la CIEPP en janvier 2015 et a notamment été responsable du service de l'administration pendant plus de cinq années. Titulaire d'un diplôme universitaire en gestion des entreprises et administration, d'une licence en gestion de patrimoine et immobilier et des brevets fédéraux de spécialiste en assurances sociales et de spécialiste en gestion de la prévoyance en faveur du personnel, Madame Jambon a été cheffe d'entreprise. À 22 ans, elle a créé une société active dans le domaine du courtage en prêts immobiliers et, par la suite, elle a été à la tête de deux autres entités actives dans l'immobilier et la

gestion de patrimoine. Les quatre ans passés à diriger ces structures lui ont permis d'acquérir des compétences et des expériences qui entrent en résonance avec celles des entreprises affiliées à la CIEPP.

« Je suis heureuse de faire partie d'une institution qui promeut des valeurs fortes dans lesquelles je me reconnais, comme la liberté, la responsabilité, la solidarité, la bonne foi et l'équité », explique Élodie Jambon. « Dans un monde qui évolue en permanence, j'ai la chance de travailler dans une perspective à long terme en œuvrant tant pour les entreprises et indépendants affiliés à la caisse que pour ses assurés et ses pensionnés. »



SOLIDITÉ FINANCIÈRE
INDÉPENDANCE SANS BUT
LUCRATIF PERFORMANCE
SIMPLICITÉ

Vous accompagner pour une **solution prévoyance**, modifier **votre plan**, choisir de **nouvelles prestations** pour vous et vos collaborateurs, **répondre à vos questions...**

CIEPP
 Caisse Inter-Entreprises
 de Prévoyance Professionnelle

**NOUS SOMMES
 À VOTRE ÉCOUTE !**



CIEPP Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle

www.ciepp.ch

GENÈVE

Rue de Saint-Jean 67
 Tél. 058 715 31 11

BULLE

Rue Condémine 56
 Tél. 026 919 87 40

FRIBOURG

Rue de l'Hôpital 15
 Tél. 026 350 33 79

NEUCHÂTEL

Av. du 1er-Mars 18
 Tél. 032 727 37 00

PORRENTRUJ

Rue de la Perche 2
 Tél. 032 465 15 80